

BPIFRANCE ET LE CNRS S'UNISSENT POUR ACCELERER L'INNOVATION DEEPTech EN FRANCE

À l'occasion de la 11^{ème} édition de BIG, rassemblement business organisé par Bpifrance, Bpifrance et le CNRS, accompagné de CNRS Innovation, sa filiale de valorisation, officialisent un partenariat stratégique et opérationnel visant à renforcer l'impact économique, sociétal et environnemental des innovations issues de la recherche publique. L'ambition commune est de construire de nouveaux ponts entre le monde de la recherche et le monde économique.

Signé par Mehdi GMAR, directeur général délégué à l'innovation du CNRS, Thomas RIBEIRO, directeur général de CNRS Innovation, et Paul-François FOURNIER, directeur exécutif Innovation de Bpifrance, ce partenariat marque une nouvelle étape dans la collaboration entre les deux institutions déjà partenaires de longue date.

Pour Paul-François FOURNIER : « Le CNRS est une organisation centrale de la recherche et de l'innovation française, qui a un rayonnement mondial. Il est déjà à l'origine de startups qui développent des technologies de rupture et qui ont levé, en cumulé, plusieurs centaines de millions d'euros. Ses laboratoires sont aussi un acteur majeur de la R&D française, et donc de la réindustrialisation du territoire. Nous sommes très fiers de ce partenariat avec le CNRS qui montre la dynamique du Plan Deeptech. »

Mehdi GMAR ajoute : « Le CNRS renforce sa collaboration avec Bpifrance et franchit une nouvelle étape dans sa mission de rapprocher monde académique et monde économique. Ce partenariat permettra de soutenir davantage les startups issues de nos laboratoires, en facilitant leur accès au financement et aux compétences, ainsi que de renforcer les liens entre nos chercheurs, les PME et les ETI. Nous partageons la conviction qu'une meilleure valorisation de la recherche publique passe par un modèle équilibré, où la valeur créée profite à tous les acteurs de l'innovation. ».

Thomas RIBEIRO souligne : « La signature de ce partenariat entre le CNRS, Bpifrance et CNRS Innovation illustre la volonté commune de renforcer la chaîne de valorisation, depuis la recherche réalisée dans les laboratoires du CNRS jusqu'au développement industriel des solutions de demain. CNRS Innovation mettra à disposition son expertise en propriété intellectuelle et transfert de technologie, en accompagnement de projets et en création de start-up issues des laboratoires. En s'appuyant sur les dispositifs de financement et d'accélération de Bpifrance, nous créons ensemble un cadre structurant pour soutenir l'émergence et la croissance de technologies stratégiques. Cette collaboration contribuera à accroître l'impact économique et sociétal des innovations issues de la recherche publique française. »



Favoriser les échanges entre Recherche et monde socio-économique

Ce partenariat ambitieux vise à accroître le nombre de projets et de startups issus des laboratoires du CNRS et à faciliter leur croissance grâce aux dispositifs de soutien, d'accompagnement et d'investissement de Bpifrance. Il permettra de multiplier les échanges entre les scientifiques intéressés par l'innovation, les entrepreneurs et les industriels. C'est la multiplication des rencontres, des échanges et des projets entre la Recherche et le monde socio-économique qui permettra de faire éclore les projets les mieux à même de répondre aux grands enjeux sociétaux, sanitaires et environnementaux.

Des chantiers concrets pour structurer l'écosystème

Plusieurs chantiers structurants sont lancés dès cette année :

- **Mobilisation des talents** grâce aux services Tandem et Tango Deeptech pour constituer des équipes fondatrices et des advisory boards pour les startups issues du CNRS ;
- **Simplification des relations contractuelles entre la recherche et les entreprises**, pour alléger et accélérer les négociations et assurer des conditions optimales des projets ;
- **Venture Matching** pour connecter, de manière ciblée et qualifiée, des entrepreneurs chevronnés aux laboratoires de recherche, en vue de la création d'une startup ;
- **Visibilité renforcée** des projets CNRS dans l'Observatoire Deeptech de Bpifrance ;
- **Mobilisation des expertises du CNRS pour réaliser les diagnostics « Axe d'innovation »** à destination des PME et ETI ;
- **Partages d'expertises** sur les pratiques RH, le financement, l'investissement et le transfert de technologie.

Un comité de suivi, composé de représentants des trois entités, assurera le pilotage du partenariat. Il se réunira régulièrement pour suivre les différents chantiers et fera un bilan global tous les ans.

Contacts presse

BPIFRANCE

pierre.cejka@bpifrance.fr

CNRS

manon.landurant@cnrs.fr



À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises - à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr> - Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et sur X : @Bpifrance - @BpifrancePresse.

À propos du CNRS et de CNRS Innovation

Acteur majeur de la recherche fondamentale à l'échelle mondiale, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est le seul organisme français actif dans tous les domaines scientifiques. Sa position singulière de multi-spécialiste lui permet d'associer les différentes disciplines scientifiques pour éclairer et appréhender les défis du monde contemporain, en lien avec les acteurs publics et socio-économiques. Ensemble, les sciences se mettent au service d'un progrès durable qui bénéficie à toute la société. Plus d'information sur : www.cnrs.fr / @cnrs

CNRS Innovation, créée en 1992, est la structure nationale de valorisation et de transfert de technologie du CNRS. Forte de 30 ans d'expérience dans l'accompagnement et le transfert vers l'industrie de technologies innovantes. CNRS Innovation repose sur deux socles d'expertise qui constituent le fondement d'une entreprise dédiée au transfert de technologie :

- la protection intellectuelle des inventions ;
- le transfert, c'est-à-dire la mise en place de contrats d'exploitation des technologies protégées.

Les experts de CNRS Innovation possèdent également un savoir-faire dans l'accompagnement pour l'émergence de projets innovants. Plusieurs programmes sont proposés :

- prématuration des projets ;
- création de start-up (programme Rise)
- valorisation de logiciels libres (programme Open)

Plus d'information sur : www.cnrsinnovation.com / @cnrsinnovation